

# HANDBALL

## PROTOCOLE DE REPRISE DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS)

vous accompagne dans cette reprise avec une série de mesures pour pratiquer dans des conditions optimales de sécurité

<b>1</b> <b>ESPACE SPORTIF DE PRATIQUE</b>	Port du masque obligatoire à l'entrée des installations, dans les circulations, possibilité de l'enlever durant sa pratique sportive.
	Obligation de se désinfecter les mains au gel hydroalcoolique à l'entrée du bâtiment, du gymnase et régulièrement durant sa pratique. Gel à disposition à l'entrée et à la sortie du gymnase.
	Entrée et sortie différenciées, indiquées sur les portes, séparées par une table sur laquelle du gel hydroalcoolique est disponible.
	Accès aux vestiaires (individuels ou collectifs) et toilettes accessibles dans les conditions strictes de distanciation sociale, de port de masque et de lavage des mains.
<b>2</b> <b>AVANT LA PRATIQUE</b>	Tenue d'un registre de présence par l'enseignant avec noms, prénoms de chaque pratiquant (traçabilité fournie aux services sanitaires en cas d'enquête épidémiologique).
	Vous munir du kit suivant : gel hydro alcoolique, chiffon microfibre, masque, gourde, serviette, un petit sac (type sac congélation) pour stocker le masque.
	Les usagers devront arriver en tenue adaptée et repartir après leur séance, une paire de chaussures spécifiques sera apportée dans un sac pour un usage dans la salle
	L'entrée dans l'espace de pratique se fera avec le port du masque. L'enseignant signalera le moment de la dépose du masque.
<b>3</b> <b>PENDANT LA PRATIQUE</b>	Dans la mesure du possible, chaque étudiant apporte son chasuble et sa gourde. Possibilité de prêt de chasuble mais lavage après chaque cours. Proscrire les échanges de chasubles, de ballons.
	Nombre d'étudiants limité (24 idéalement à 28 maximum). Intensité modérée de la séance. S'assurer que tout étudiant est en capacité physique de pratiquer (ne peut participer tout étudiant fébrile ou présentant des symptômes).
	Favoriser la pratique sans contact dans la mesure du possible. Règles de distanciation appropriées pour les pratiquants entre les séquences (au moins 2 mètres). Port du masque recommandé lors des phases de récupération.
	Tout contact au visage d'un tiers impose la reprise du protocole de désinfection mains et ballons.
<b>4</b> <b>APRES LA PRATIQUE</b>	Désinfection des mains avant, pendant et après l'activité et de tout le matériel utilisé (petit matériel, ballons,...) à l'issue de chaque cours.
	La sortie de l'espace de pratique se fera avec le port du masque. L'enseignant signalera le moment du départ.
	La sortie des bâtiments se fait dans le respect de la distanciation sociale et des sens de circulation matérialisés.

**En cas de symptômes, respectez les consignes sanitaires et restez chez vous**